

Direction Asset Management

Formulaire I_504 Coupure de
la tension et/ou mise hors
service de la voie pour les
travaux effectués par
entreprise sous-catégorie H2

Unité 9 / VE

Version entrepreneur – V2.00



Objectifs d'apprentissage

- L'apprenant est capable d'appliquer étape par étape la procédure I_504.
- L'apprenant est capable d'identifier les acteurs concernés.
- L'apprenant est conscient des responsabilités du responsable de travail et de l'entrepreneur ou son représentant relatif à cette procédure.

La gestion de la mise à disposition du plan de sectionnement à l'adjudicataire ou son représentant ne fait pas partie de cette unité de cours. La mise à disposition des plans est organisée dans le cadre de la coordination des travaux

Instructions de lecture



*Le texte **vert** est à titre informatif uniquement.*

Références

- **Fascicule 63 Version 2.3**

Mesures de sécurité et de santé lors de l'exécution de marchés de travaux, de fournitures et de services

- **PTR 403.020**

Obligations administratives et techniques lors de la préparations de travaux caténares 3 kV – et 25 kV ~



- **RGE 640.2**

Carnet de sécurité pour travaux S 627 – S 627 BIS – Procédures Opérationnelles

- **RGE 713**

Installations Fixes de Tractions Electriques

Contenu

1. Contexte
2. Notions
 - 2.1 Terminologie
 - 2.2 Formulaire I_504
 - 2.2.1 Présentation
 - 2.2.2 Type d'annonces
 - 2.2.3 Rubriques
3. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie
 - 3.1 Responsabilités du chef de travail ou son représentant
 - 3.2 Responsabilités de l'entrepreneur ou de son représentant
 - 3.3 Deuxième agent responsable de l'entrepreneur
 - 3.4 Notions de base
 - 3.5 Exemple
4. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la zone
 - 4.1 Exemple
5. Résumé

Fascicule 63 Version 2.3

8.3.1 *Hiérarchie des mesures de sécurité pour les travaux avec empiètement prévu*

Dans le présent chapitre, on vise :

- les travaux à proximité des voies qui risquent de provoquer / provoqueront des empiètements dans la zone dangereuse (type I) ou dans le gabarit (type II) de la voie adjacente en service
- les travaux à l'intérieur de la zone dangereuse (type I) ou dans le gabarit (type II) d'une voie en service
- les travaux sur une zone de travail mise hors service qui risquent de provoquer / provoqueront des empiètements dans la zone dangereuse (type I) ou dans le gabarit (type II) d'une voie adjacente en service.

La mise hors service de la voie est la mesure la plus sûre en terme de sécurité, et sera appliquée en priorité.

Ces mesures de sécurité sont appliquées sur la base d'une analyse de risques.

1. Context

Facicule 63 Version 2.3

9.5.1. Mise hors tension des caténaires

La coupure de tension des installations de traction électrique incombe exclusivement à Infrabel (fonction de sécurité “Agent Responsable de l’Exécution des Travaux” ARET et “Répartiteur Courant de Traction” RCT).

Une mise hors tension de la caténaire implique toujours la mise hors service préalable de la voie en-dessous de laquelle la tension sera coupée.

La mise hors tension consiste, en premier lieu, en la coupure à distance de la tension sur la caténaire concernée par le RCT et, en deuxième lieu, en la pose de dispositifs de mise aux rails (3kV) ou de protection électrique (25kV).

La pose de dispositifs de mise aux rails (3kV) ou de protection électrique (25kV) pendant les travaux ne peut être effectuée que par les personnes suivantes :

- un agent autorisé d’Infrabel ou de TUC RAIL ;
- **un entrepreneur/prestataire de services qui a démontré sa connaissance du sectionnement et de la configuration de la caténaire à l’endroit des travaux.**

Facicule 63 Versie 2.3

9.5.3. *I_504 - Procédure "Travaux à la caténaire par un entrepreneur/prestataire de services (ou sous-traitant) qui a une connaissance du sectionnement et de la configuration de la caténaire à l'endroit des travaux"*

Pour les travaux à la caténaire effectués par un entrepreneur/prestataire de service qui a une connaissance de sectionnement et de la configuration de la caténaire à l'endroit des travaux, les communications doivent être effectuées au moyen du formulaire I_504.

Le formulaire I_504 constitue le rapport écrit des communications échangées entre l'entrepreneur/prestataire de services (ou son délégué en qualité de chef de travail) et l'ARET d'Infrabel/TUC Rail.

Le formulaire I_504 est obligatoire lors de travaux à la caténaire par un entrepreneur/prestataire de services qui a une connaissance du sectionnement et de la configuration de la caténaire à l'endroit des travaux, qui place toujours lui-même les dispositifs de mise aux rails (3kV) ou de protection électrique (25kV). A cet effet, il doit préalablement demander à Infrabel de couper la tension de la caténaire afin d'obtenir, après placement par lui-même des dispositifs de mise aux rails (3kV) ou de protection électrique (25kV), la mise hors tension de la caténaire.

L'entrepreneur/prestataire de services qui a connaissance du sectionnement et de la configuration des caténaires est tenu d'exécuter les protections électriques pour obtenir une mise hors tension conformément à la PTR 403.020.

2.1 Terminologie (RGE 713)

- ❖ Un **chef de chantier / chef de travail** est un agent spécialisé d'Infrabel ou un agent assimilé de TUC RAIL, et qui assure la direction des travaux à exécuter



Un agent spécialisé est un agent qui, de par son grade, peut exécuter les mise hors tension selon les règles établies pour les techniciens de la spécialité "Catenary".

Un agent assimilé est un agent de TUC RAIL de la spécialité "Caténaires" qui est assimilé à un agent spécialisé (excepté pour les manoeuvres en sous-station).

RGE 713.

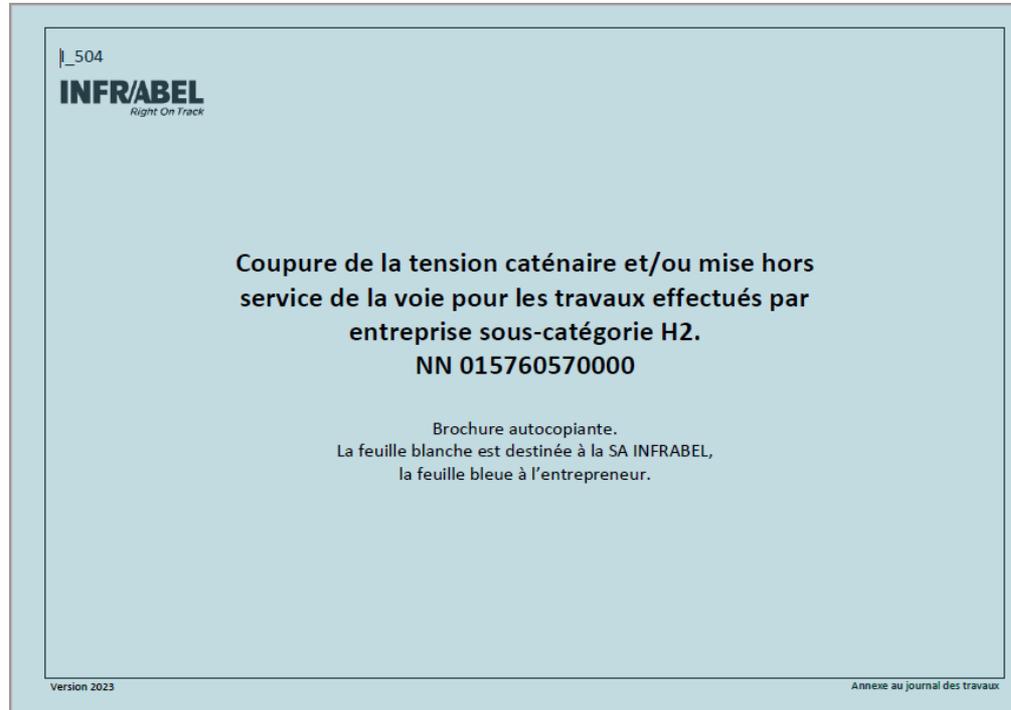
- ❖ **L'entrepreneur**, de services qui a connaissance du sectionnement et de la configuration des caténaires à l'endroit des travaux (sous-catégorie H2), est le représentant de l'entreprise, et qui est l'agent de liaison avec tout son personnel sur le chantier.



2.2.1 Présentation



Le formulaire I_504 constitue le rapport écrit des communications échangées entre l'entrepreneur sous-catégorie H2(*) et Infrabel ou son représentant.



Le formulaire I_504 contient 25 X 4 feuilles (2 blanc et 2 bleu) et est auto carbone. Les feuilles blanches et bleues numérotées de manière identique doivent être remplies de manière identique.

(*) Un entrepreneur sous-catégorie H2, est un entrepreneur de services qui a connaissance du sectionnement et de la configuration de la caténaire à l'endroit des travaux.

2.2.1 Présentation (suite)

N° 10001A
Destiné à la SA INFRABEL, à compléter par voie, zone ou faisceau

INFRABEL I_504	Coupeure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur
		(1)	
A. Demande par le représentant de l'entrepreneur. Demande de coupeure de la tension caténaire des cas du tableau II: avec les limites suivantes (1) (R, T1, T2, R, T1, T2, QUF, ...) selon fiche DMR: T de feeder n° exclu(x) T de feeder n° inclus avec / sans (2) mise hors service de la voie / zone / du faisceau (2) sur la ligne entre appareil / signal / cumulée (2) appareil / signal / cumulée (2) Description des travaux:		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:
B. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la mise hors service de la voie. Ligne voie / zone / faisceau (2) est mise hors service entre appareil / signal / cumulée (2) appareil / signal / cumulée (2) La mise hors service est prévue jusqu'à: date heure		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:
C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupeure de tension de la caténaire et autorisation d'exécuter la fiche DMR. La tension de la caténaire est coupée selon les limites de la rubrique A pour les cas du tableau II: Tous les interrupteurs T/Ts intermédiaires sont fermés / les interrupteurs T/Ts intermédiaires n° sont ouverts (2). La coupeure de tension est prévue jusqu'à: date heure La mise hors tension sera effective après l'établissement, l'exécution et le contrôle de la fiche DMR.		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:

(1) Non en caractères d'imprimerie (2) Biffer la mention inutile (3) En caractères d'imprimerie

N° 10001A
Destiné à l'entrepreneur, à compléter par voie, zone ou faisceau

INFRABEL I_504	Coupeure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur
		(1)	
A. Demande par le représentant de l'entrepreneur. Demande de coupeure de la tension caténaire des cas du tableau II: avec les limites suivantes (1) (R, T1, T2, R, T1, T2, QUF, ...) selon fiche DMR: T de feeder n° exclu(x) T de feeder n° inclus avec / sans (2) mise hors service de la voie / zone / du faisceau (2) sur la ligne entre appareil / signal / cumulée (2) appareil / signal / cumulée (2) Description des travaux:		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:
B. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la mise hors service de la voie. Ligne voie / zone / faisceau (2) est mise hors service entre appareil / signal / cumulée (2) appareil / signal / cumulée (2) La mise hors service est prévue jusqu'à: date heure		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:
C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupeure de tension de la caténaire et autorisation d'exécuter la fiche DMR. La tension de la caténaire est coupée selon les limites de la rubrique A pour les cas du tableau II: Tous les interrupteurs T/Ts intermédiaires sont fermés / les interrupteurs T/Ts intermédiaires n° sont ouverts (2). La coupeure de tension est prévue jusqu'à: date heure La mise hors tension sera effective après l'établissement, l'exécution et le contrôle de la fiche DMR.		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:

(1) Non en caractères d'imprimerie (2) Biffer la mention inutile (3) En caractères d'imprimerie

N° 10001B
Destiné à la SA INFRABEL, à compléter par voie, zone ou faisceau

INFRABEL I_504	Coupeure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur
		(1)	
D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupeure de tension de la caténaire. La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:
E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie. La voie / zone / le faisceau (2) dont question sous B peut être remise en service.		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:

(1) Non en caractères d'imprimerie (2) Biffer la mention inutile (3) En caractères d'imprimerie

N° 10001B
Destiné à l'entrepreneur, à compléter par voie, zone ou faisceau

INFRABEL I_504	Coupeure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur
		(1)	
D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupeure de tension de la caténaire. La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:
E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie. La voie / zone / le faisceau (2) dont question sous B peut être remise en service.		Nom & Grade (3) : Signature:	Nom & Grade (3) : Signature:

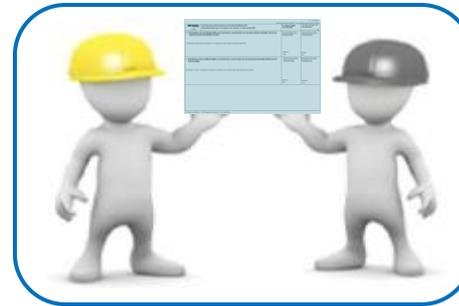
(1) Non en caractères d'imprimerie (2) Biffer la mention inutile (3) En caractères d'imprimerie

Les feuilles blanches sont **non-détachable** et destinées pour **INFRABEL**.

Les feuilles **Bleu** sont **détachables** et destinées pour **L'ENTREPRENEUR**.

2.2.2 Nature des communications

- ❖ Demande de coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie.
- ❖ Information de coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie.
- ❖ Information de la fin des travaux



Les deux feuilles portant le même numéro (bleu + blanc) sont remplies à l'identique.

Seule la procédure "de la main à la main" est autorisée.

2.2.3 Rubriques (suite)

RUBRIQUE B: Information, par le représentant d'INFRABEL, de la mise hors service de la voie

<p>B. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la mise hors service de la voie.</p> <p>Lignevoie / zone / faisceau (2)</p> <p>..... est mise <u>hors service</u> entre</p> <p>appareil / signal / cumulée (2)</p> <p>appareil / signal / cumulée (2).....</p> <p>La mise hors service est prévue jusqu'à: date heure.....</p> <p><small>La mise hors service est prévue jusqu'à: date heure.....</small></p>	<p><u>Nom & Grade (3) +</u> <u>Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>	<p><u>Nom & Grade (3) +</u> <u>Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>
--	--	--

RUBRIQUE C: Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la caténaire et autorisation d'exécuter la fiche DMR

<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la caténaire et autorisation d'exécuter la fiche DMR.</p> <p>La tension de la caténaire est <u>coupée selon les limites de la rubrique A</u> pour les cas du tableau II:</p> <p>.....</p> <p>Tous les interrupteurs T/Ts intermédiaires sont fermés / les interrupteurs T/TS intermédiaires n°.....</p> <p>..... sont ouverts (2).</p> <p>La coupure de tension est prévue jusqu'à: date:..... heure:.....</p> <p>La mise hors tension sera effective après l'établissement, l'exécution et le contrôle de la fiche DMR.</p> <p><small>Les instructions de non d'interlocution sont à lire après la coupure de tension. Les instructions de non d'interlocution de la notice DMR.</small></p>	<p><u>Nom & Grade (3) +</u> <u>Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>	<p><u>Nom & Grade (3) +</u> <u>Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>
---	--	--



Le responsable d'Infrabel indique également quels sont les interrupteurs T intermédiaires dans la zone de tension coupée qui sont ouverts ou fermés.

2.2.3 Rubriques (suite)

RUBRIQUE D: Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire.

 I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur(1)
D.	<p><u>D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire.</u></p> <p>La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>

qui exigent la mise hors service de la voie.

E.	<p><u>E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie.</u></p> <p>La voie / zone / le faisceau (2) dont question sous B peut être remise en service.</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>
----	--	--	--

3.1 Responsabilités du chef de travail



Le chef de travail (agent spécialisé ou assimilé) est responsable :

- de l'accord préalable avec l'adjudicataire ou son représentant qui est enregistré à la rubrique A du formulaire I_504 ;

A. Coupure de tension de la caténaire

- de la demande au répartiteur ES de la coupure de tension de la caténaire prévue ;
- de l'exécution de toutes les opérations permettant de réaliser cette coupure de tension ;
- de la remise à l'adjudicataire ou son représentant du formulaire I_504 (rubrique C) complété avec toutes les informations nécessaires concernant la coupure de tension de la caténaire et lui donnant l'autorisation d'exécuter le fiche DMR/DPE ;
- Il signalera à l'entrepreneur ou à son représentant quels sont les interrupteurs T intermédiaires dans la zone de tension coupée qui sont ouverts ou fermés (rubrique C) ;
- de la levée des mesures de la coupure de tension de la caténaire dès que l'adjudicataire ou son représentant l'informe qu'il a terminé ses travaux nécessitant une coupure de tension de la caténaire (rubrique D).



3.1 Responsabilités de chef de travail (suite)

Le chef de travail (agent spécialisé ou assimilé) est responsable :

B. Si la mise hors service de la voie est demandée:



- de la communication des données nécessaires au responsable des mouvements pour permettre à ce dernier de prendre les mesures de protections vis-à-vis des circulations ;
- de l'exécution des tâches dont l'a chargé le responsable des mouvements (*).

** Avant de commencer ou d'autoriser un chantier, le chef de travail doit avoir reçu l'autorisation du responsable des mouvements. Cette autorisation confirme que ce dernier a pris les mesures de sécurité vis-à-vis du trafic.*

3.1 Responsabilités de chef de travail (suite)

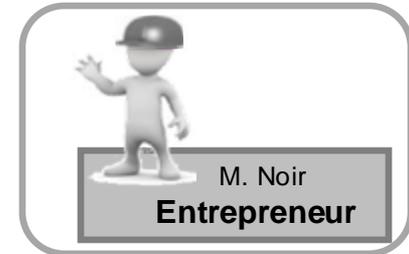
Le **chef de travail** (agent spécialisé ou assimilé) est responsable :



- de la remise à l'adjudicataire ou son représentant du formulaire I_504 (rubrique B) complété avec toutes les informations nécessaires concernant la mise hors service de la voie et lui donnant l'autorisation de commencer les travaux ;
- de la levée des mesures de sécurité vis-à-vis du trafic ferroviaire dès que l'adjudicataire ou son représentant l'informe qu'il a terminé ses travaux nécessitant un empiètement ou présentant un risque d'empiètement temporaire dans la zone dangereuse (rubrique E).

3.2 Responsabilités de l'entrepreneur

Fascicule 63 Version 2.3



(...) **l'adjudicataire ou le prestataire de services :**

- détermine les mesures de sécurité appropriées afin de garantir sa propre sécurité, celle de son personnel et celle du personnel de ses sous-traitants en prenant en considération les mesures de sécurité d'Infrabel; et/ou
- s'intègre pleinement dans les mesures de sécurité d'Infrabel.

Dans tous les cas, l'entrepreneur ou le prestataire de services reste bel et bien responsable de sa propre sécurité, de celle de son personnel ainsi que de celle du personnel de ses éventuels sous-traitants.

3.2 Responsabilités de l'entrepreneur (suite)

L'adjudicataire ou son représentant est responsable :

- de l'accord préalable avec le chef de travail ;
- de la remise au chef de travail du formulaire I_504 (rubrique A) complété avec les informations permettant à ce dernier de prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise hors tension des installations de traction électrique ainsi que pour la sécurité du trafic ferroviaire ;



A. Mise hors tension de la caténaire :

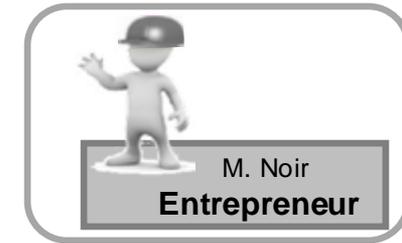


Ce n'est qu'après avoir reçu l'autorisation du chef de travail (rubrique C) que l'adjudicataire ou son représentant peut commencer à travailler.

- Rédaction, exécution et contrôle de la fiche DMR/ DPE (voir PTR 403.020 ou cours fiche DMR);
- de l'exécution des travaux placés sous sa supervision ;
- de la dépose des dispositifs de mise aux rails de la caténaire une fois les travaux terminés ;

3.2 Responsabilités de l'entrepreneur (suite)

L'adjudicataire ou son représentant est responsable :



- de la communication (rubrique D) de la fin des travaux qui exigeaient la mise hors tension de la caténaire.



Dès ce moment-là, l'adjudicataire doit considérer la caténaire concernée comme de nouveau mise sous tension.

B. Si la mise hors service de la voie est demandée :



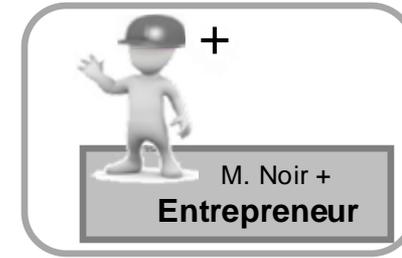
Ce n'est qu'après avoir reçu l'autorisation du chef de travail (rubrique B) que l'adjudicataire ou son représentant peut commencer à travailler.

- de l'exécution des travaux placés sous sa supervision ;
- de la communication (rubrique E) de la fin des travaux nécessitant un empiètement ou présentant un risque d'empiètement temporaire dans la zone dangereuse.



Dès ce moment-là, l'adjudicataire doit considérer la voie concernée comme de nouveau mise en service.

3.3 Deuxième agent de l'adjudicataire



Le deuxième agent de l'adjudicataire est responsable :

De contrôler et signer la fiche DMR/DPE (Voir PTR 403.020).

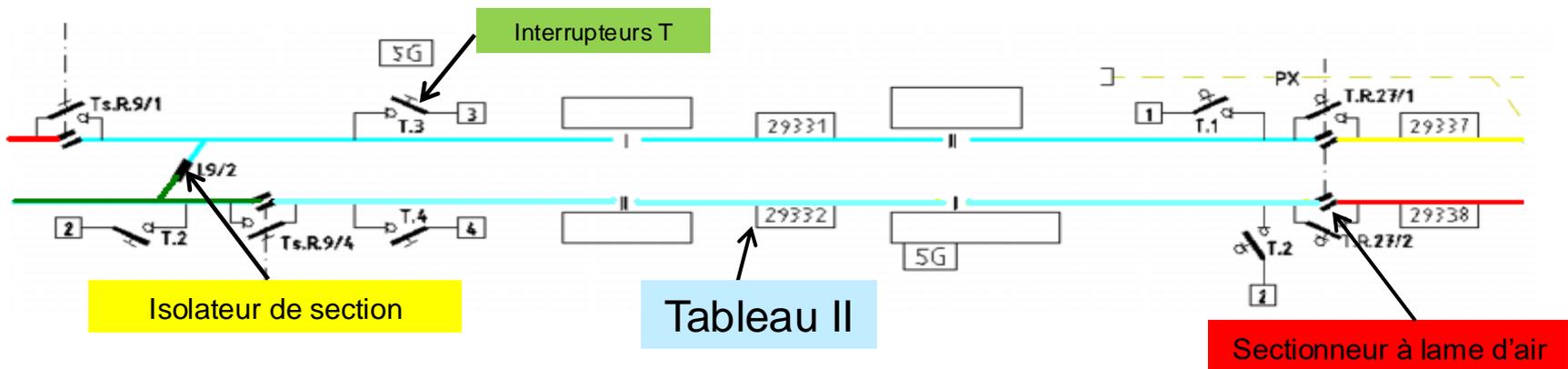
3.4 Notions de base

Un cas du **tableau II** est une section de la caténaire non divisible qui peut être mise séparément hors tension.

Les cas du **tableau II** sont délimités par des **isolateurs de section** et/ou des **sectionnements à lame d'air**

Les sections (**tableau II**) sont reliées entre elles par des **interrupteurs T**

Les cas du **tableau II** sont gérés par les Répartiteurs ES.



3.5 Exemple

3.2. Mise hors service 36 WAREMME - Y.VOROUX

Liste des voies de tronçons de ligne:

Voie B - ligne 36 de WAREMME vers Y.VOROUX

Liste des sections de voie PTDES:

WAREMME: la voie IV à Waremme

entre les délimitations

WAREMME signal P-C.45 (CUM 74.790 - L.36) de la voie IV;

Y.VOROUX signal CX-D.45 (CUM 89.042 - L.36) du tronçon de voie Y.VOROUX -> WAREMME voie B;

4.2. Mise hors tension 36 WAREMME - Y.VOROUX

Liste des voies de tronçons de ligne:

Voie B - ligne 36 de WAREMME vers Y.VOROUX

Cas 24222, 24226 et 24230 - tableau II - ligne 36

Seulement pour circulation électrique:

Nuit(s) Lu 28/06^Ma 29/06, Ma 29/06^Me 30/06, Me 30/06^Je 01/07 et Je 01/07^Ve 02/07/2021

de 01:40 à 04:40 (total: 4x 03h00)

Mise hors tension par agent spécialisé.



M. Jaune
Chef de travail



Mr. Brun
Repartiteur ES

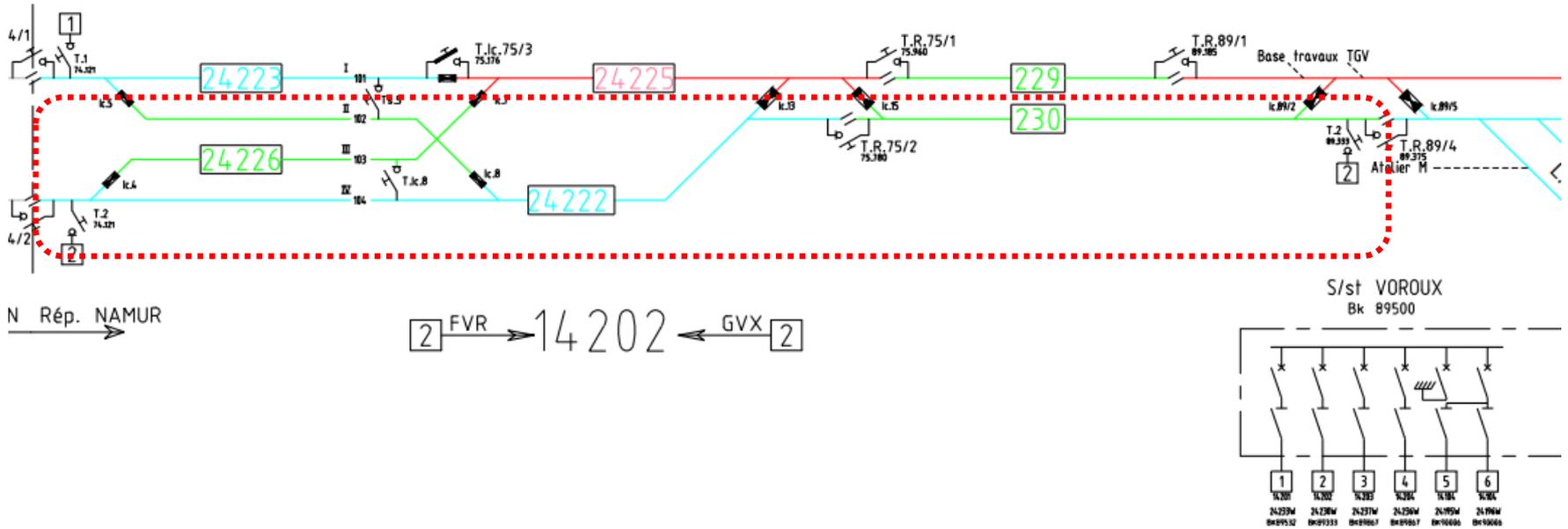


M. Rose
**Responsable des
mouvements**
Bloc 30 Namur



M. Noir
Entrepreneur
(ou son représentant)

3.5 Exemple



3.5 Exemple

t |

28/06/2021
23h30
Accord préalable

OK
Soyez vigilant pour ...
Tenez compte de ...



M. Jaune
Chief de travail

... Les travaux se font comme suit : ...



M. Noir
Entrepreneur

Remise du formulaire
I_504



 doit consulter au préalable le plan de sectionnement et tout autre document rédigé à l'initiative du fonctionnaire dirigeant afin de connaître les limites encore sous tension.

3.5 Exemple



Remplir
Rubr.A I_504
« Demande »

Destiné à l'entrepreneur, à compléter par voie, zone ou faisceau.		Destiné à la SA INFRABEL ; à compléter par voie, zone ou faisceau.	
INFRABEL I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur Mr. NOIR (1)
<p>A. Demande par le représentant de l'entrepreneur. Demande de coupure de la tension caténaire des cas du tableau II: 24222, 24226, 24230 T II L 36</p> <p>avec les limites suivantes (I/R/T.I/T.R/T/S/QUF/...) selon fiche DMR: T.S.R.74/2, QUF.2, Waremmes Ic.7, Ic.5, Ic.13, Ic.15, Ic.89/2, T.2 Voroux, T.R.89/4</p> <p>T de feeder n° T.2 Voroux exclu(s) T de feeder n° T.2 Waremmes inclus avec sans (2) mise hors service de la voie / zone ou faisceau (2) B. Waremmes - Y. Voroux sur la ligne 36 entre</p> <p>XXXXXX / signal / cumulée (2) P-C.45 (cum 74.790) Waremmes XXXXX / signal / cumulée (2) CX-D.45 (cum 89.042) Voroux</p> Description des travaux: Réélectrification		<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>Date: Heure:</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE</p> <p>Noir</p> <p>Date: 29/06/21 Heure: 00h30</p>

3.5 Exemple

Destiné à l'entrepreneur, à compléter par voie, zone ou faisceau.
Destiné à la SA INFRABEL ; à compléter par voie, zone ou faisceau.

INFRABEL I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur Mr. NOIR.....(1)
<p>A. Demande par le représentant de l'entrepreneur. Demande de coupure de la tension caténaire des cas du tableau II: 24222, 24226, 24230 T II L 36</p> <p>avec les limites suivantes (I/R / T.I / T.R / T / S / QUF/...) selon fiche DMR: T.S.R. 74/2, QUF.2, Waremmé, 10.7, 10.5, 10.13, 10.15, 10.89/2, T.2 Voroux, T.R. 89/4</p> <p>T de feeder n° T2 Voroux exclu(s) T de feeder n° T2 Waremmé inclus avec (sans) (2) mise hors service de la voie / XXXXXX (2) B. Waremmé - Y-Voroux sur la ligne 36 entre</p> <p>XXXXXX / signal XXXXXX (2) P-C.45 (CUM 74.790) Waremmé XXXXXX / signal XXXXXX (2) CX-D.45 (cum 89.042) Voroux</p> <p>Description des travaux: Réélectrification</p>		<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. JAUNE telm Jaune</p> <p>Date: 29/06/21 Heure: 00h31</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE Noir</p> <p>Date: 29/06/21 Heure: 00h30</p>

Lecture et signature
Rubr.A I_504
« Demande »



La rubrique A est signée par le représentant d'Infrabel à condition que la demande remplie par le représentant de l'entrepreneur soit correcte. A défaut, un nouveau I_504 est rédigé.

3. Spanningsverbreking van de bovenleiding en buitendienststelling van het spoor



29/06/2023
00h31 – 01h45
« Mesures de sécurité voie »



Mesures de sécurité vis-à-vis le trafic ferroviare

Autorisation des Travaux



29/06/2023
00h31 – 01h45
Coupure de la tension de lacaténaire



Mesures de sécurité afin de couper de la tension de la caténaire

Information coupure de la tntension de la caténaire



3.5 Exemple



Remplir rubr. B I_504 « Information MHS »

Remplir rubr. C I_504 « Information MHT »

<p>B. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la mise hors service de la voie.</p> <p>Ligne <u>36</u>voie / zone faisceau (2) <u>B. Waremmes - Y. Voroux</u>est mise hors service entre</p> <p>appareil / signal / coulée (2) <u>P.C. 45 (CUM 74 790) Waremmes</u></p> <p>appareil / signal / coulée (2) <u>CX-D.45 (CUM 89.042) Y. Voroux</u></p> <p>La mise hors service est prévue jusqu'à: date <u>29/06/2021</u> heure <u>04h30</u></p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: <u>Mr. JAUNE telm</u> <i>Jaune</i></p> <p>Date: <u>29/06/23</u> Heure: <u>01h46</u></p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>Date: Heure:</p>
<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la caténaire et autorisation d'exécuter la fiche DMR.</p> <p>La tension de la caténaire est <u>coupée selon les limites de la rubrique A</u> pour les cas du tableau II:</p> <p><u>24222, 24226, 24230 T.11.189</u></p> <p>Tous les interrupteurs T/TS intermédiaires sont fermés / les interrupteurs T/TS intermédiaires <u>T 75/2</u> sont ouverts (2).</p> <p>La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: <u>29/06/2021</u> heure: <u>04h30</u></p> <p>La mise hors tension sera effective après l'établissement, l'exécution et le contrôle de la fiche DMR.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: <u>Mr. JAUNE telm</u> <i>Jaune</i></p> <p>Date: <u>29/06/21</u> Heure: <u>01h47</u></p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>Date: Heure:</p>



Information du RES que le T45/2 ne peut pas être fermé. Cela doit être indiqué sur le I-504!

3. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie

t



Lecture et signature
rubr. B et C
I_504

<p>B. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la mise hors service de la voie.</p> <p>Ligne <u>36</u>voie / XXXXXX (2) <u>B. Waremmé - Y. Voroux</u>est mise <u>hors service</u> entre XXXXX / signal / XXXXXX (2) <u>P-C 45 (CUM 74, 790) Waremmé</u> XXXXX / signal / XXXXXX (2) <u>CX-D 45 (CUM 89, 042) Y. Voroux</u></p> <p>La mise hors service est prévue jusqu'à: date <u>29/06/2021</u> heure <u>04h30</u></p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. JAUNE telm <i>Jaune</i> Date: <u>29/06/23</u> Heure: <u>01h46</u></p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE <i>Noir</i> Date: <u>29/06/21</u> Heure: <u>01h48</u></p>
<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la caténaire et autorisation d'exécuter la fiche DMR.</p> <p>La tension de la caténaire est <u>coupée selon les limites de la rubrique A</u> pour les cas du tableau II: <u>24222, 24226, 24230 T. II. L89</u></p> <p>XXXXXX / les interrupteurs T/TS intermédiaires n° <u>T 75/2</u>sont ouverts (2).</p> <p>La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: <u>29/06/2021</u> heure: <u>04h30</u></p> <p>La mise hors tension sera effective après l'établissement, l'exécution et le contrôle de la fiche DMR.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. JAUNE telm <i>Jaune</i> Date: <u>29/06/21</u> Heure: <u>01h47</u></p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE <i>Noir</i> Date: <u>29/06/21</u> Heure: <u>01h48</u></p>

3.5 Exemple

3. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie

t

<p>B. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la mise hors service de la voie.</p> <p>Ligne ...<u>36</u>.....voie / zone / faisceau (2) ...<u>B. Waremmes - Y. Voroux</u>..... est mise <u>hors service</u> entre XXXXX / signal / XXXXXX (2) ...<u>P-C 45 (CUM 74.790) Waremmes</u> XXXXX / signal / XXXXXX (2) ...<u>CX-D 45 (CUM 89.042) Y. Voroux</u>.....</p> <p>La mise hors service est prévue jusqu'à: date <u>29/06/2021</u> heure <u>04h30</u>.....</p>	<p>Nom & Grade (3) + <u>Signature:</u> Mr. JAUNE telm <i>Jaune</i></p> <p>Date: <u>29/06/23</u> Heure: <u>01h46</u></p>	<p>Nom & Grade (3) + <u>Signature:</u> Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE <i>Noir</i> </p> <p>Date: <u>29/06/21</u> Heure: <u>01h48</u></p>
<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la caténaire et autorisation d'exécuter la fiche DMR.</p> <p>La tension de la caténaire est <u>coupée selon les limites de la rubrique A</u> pour les cas du tableau II: <u>24222, 24226, 24230 T. II L89</u>..... XXXXXX / les interrupteurs T/TS intermédiaires n° <u>T 75/2</u>..... sont ouverts (2). La coupure de tension est prévue jusqu'à: date:.....<u>29/06/2021</u>..... heure:.....<u>04h30</u>..... La mise hors tension sera effective après l'établissement, l'exécution et le contrôle de la fiche DMR.</p>	<p>Nom & Grade (3) + <u>Signature:</u> Mr. JAUNE telm <i>Jaune</i></p> <p>Date: <u>29/06/21</u> Heure: <u>01h47</u></p>	<p>Nom & Grade (3) + <u>Signature:</u> Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE <i>Noir</i> </p> <p>Date: <u>29/06/21</u> Heure: <u>01h48</u></p>

Lecture
 Rubr. B et C
 I_504

Distribution
 des feuilles



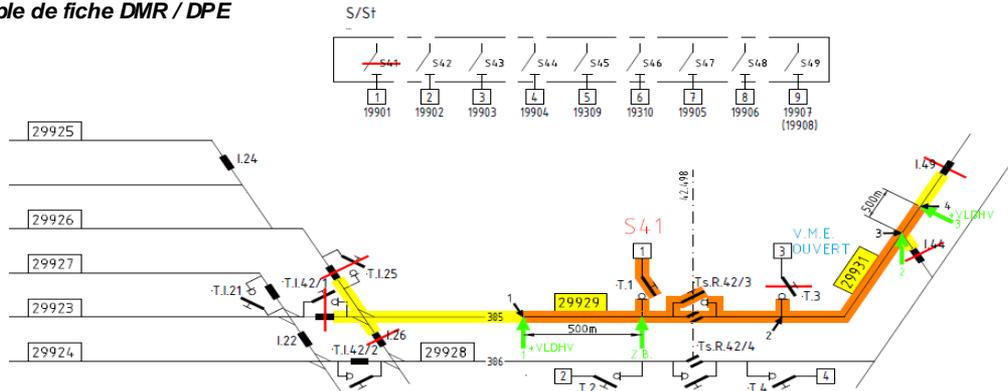
3.5 Exemple

3. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie



+ Les travaux ne peuvent commencer qu'après avoir préparé, exécuter et contrôler la fiche DMR (*, **) par M. Noir et M. Noir +.

Exemple de fiche DMR / DPE



Légende et ordre de mise en forme:

- 1) : ZTC
- 2) : Limites
- 3) : Zone de travail (Travaux A la caténaire)
- 4) : Zone de travail (Travaux A PROXIMITE de la caténaire)
- 5) → : EOT
- 6) T/Ts V.M.E.: En position ouverte ou fermée
- 7) ↑ : DMR + VLDHV (+ Numéro des poteaux)
- 8) : Points dangereux + actions

Le chef de chantier de l'entrepreneur caténaire confirme que cette fiche DMR a été établie suivant la PTR 403.020 et que toutes les protections ont été placées.

Signature

Le deuxième agent de l'entrepreneur caténaire est d'accord avec cette fiche DMR et confirme que les protections sont placées suivant la fiche DMR.

Signature +

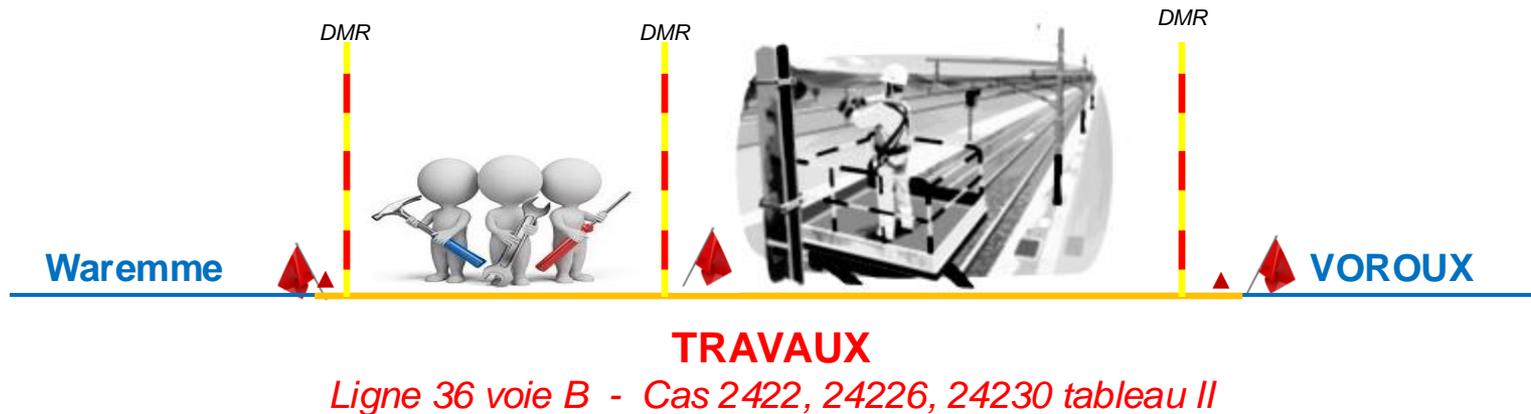
La MHT est effective
29/08/23 à 02 h 00

* Voir PTR 403.020 et cours fiche DMR

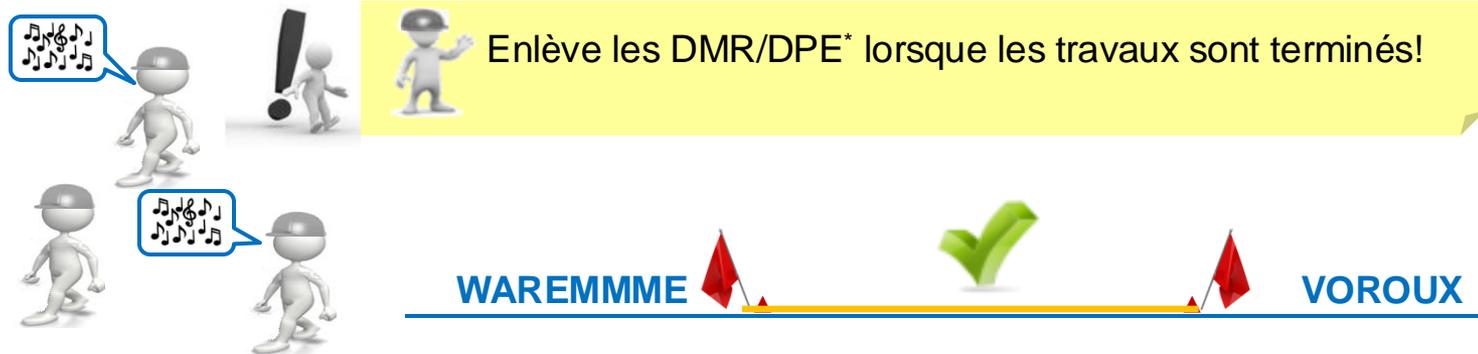
** Pour la caténaire 25kV nous parlons de fiche DPE au lieu de fiche DMR.

3.5 Exemple

29/06/21
02h00
Exécution travaux



29/06/21
04h25
Fin des travaux



* DMR = Dispositif de Mise aux Rails (3kV) / DPE = Dispositif de Protection Electrique (25kV)

3. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie

t



INFRABEL Right On Track I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur Mr. NOIR.....(1)
	<p>D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire.</p> <p>La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u> Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE</p> <p><i>Noir</i></p> <p>Date: 29/06/21 Heure: 04h25</p>
	<p>E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie.</p> <p>La voie /XXXXXXX (2) dont question sous B peut être remise en service.</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u></p> <p>Date: Heure:</p>	<p><u>Nom & Grade (3) + Signature:</u> Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE</p> <p><i>Noir</i></p> <p>Date: 26/06/21 Heure: 04h26</p>

Remplir
Rubr.D et E
I_504
« Communication de la fin des travaux »

3.5 Exemple

3. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie

t

INFRABEL <small>Right On Track</small> I_504	Coupage de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur ...MR. NOIR... (1)
<p>D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire.</p> <p>La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.</p>	<p>XXXXXXXXXX</p> <p>La voie / zone / le faisceau (2) dont question sous B peut être remise en service.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Jaune</p> <p>Date: 29/05/21 Heure: 04h27</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE</p> <p>Date: 29/06/21 Heure: 04h25</p>
<p>E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie.</p> <p>XXXXXXXXXX</p> <p>La voie / zone / le faisceau (2) dont question sous B peut être remise en service.</p>	<p>XXXXXXXXXX</p> <p>La voie / zone / le faisceau (2) dont question sous B peut être remise en service.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Jaune</p> <p>Date: 29/06/21 Heure: 04h27</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE</p> <p>Date: 26/06/21 Heure: 04h26</p>

Lecture et signature

Rubr.D et E I_504

« Communication de la fin des travaux »

Distribution des feuilles



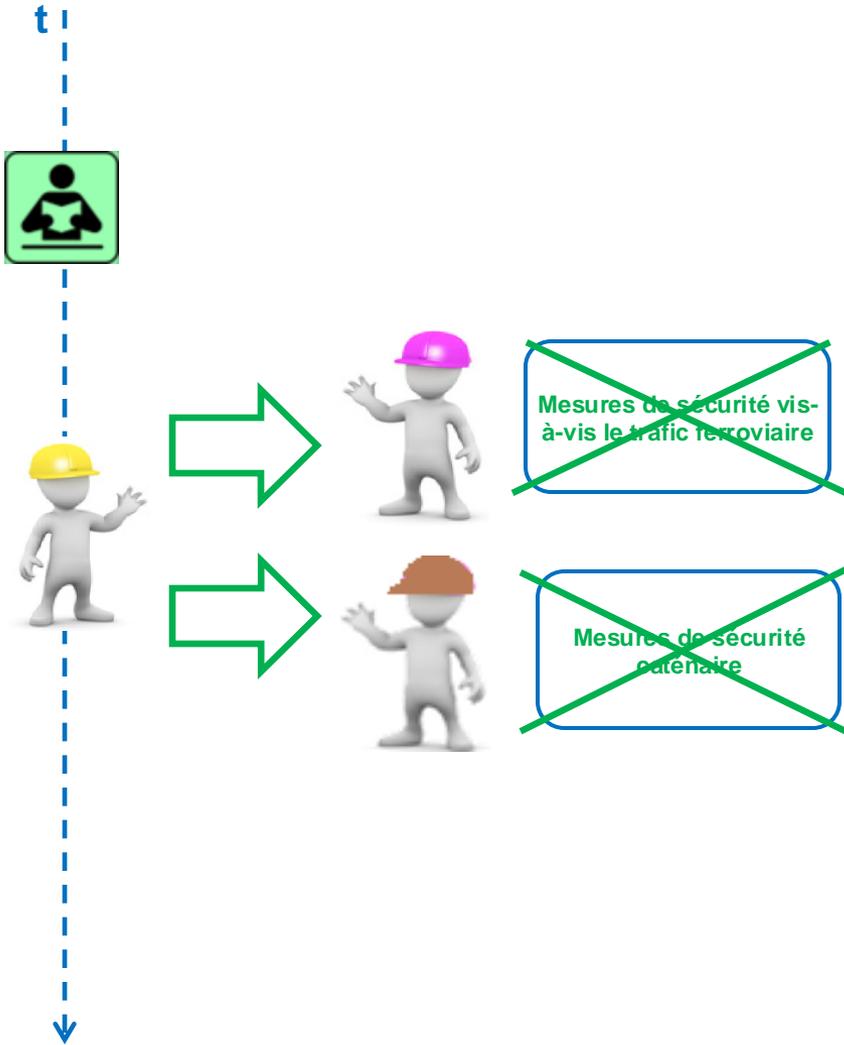
Livret +
Feuille blanche



Feuille bleue



3. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie



4.1 Exemple

4. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie

3. Mise hors service de la voie

3.1. Mise hors service 94 SAINTES - ENGHIEU

Liste des voies de tronçons de ligne:

Les voies A+B - ligne 94 de SAINTES vers ENGHIEU

Liste des sections de voie PTDES:

ENGHIEU: la voie I, II, III, IV et V à Enghien

entre les délimitations

ENGHIEU signal P-D.37 (CUM 29.065 - L.94) de la voie V;

ENGHIEU signal OX-D.37 (CUM 29.065 - L.94) de la voie IV;

ENGHIEU signal O-D.37 (CUM 29.065 - L.94) de la voie III;

ENGHIEU signal N-D.37 (CUM 29.070 - L.94) de la voie II;

ENGHIEU signal M-D.37 (CUM 29.070 - L.94) de la voie I;

SAINTEU signal K-C.37 (CUM 21.591 - L.94) du tronçon de voie ENGHIEU -> SAINTES voie B;

SAINTEU signal KX-C.37 (CUM 21.591 - L.94) du tronçon de voie SAINTES -> ENGHIEU voie A;

Nuit(s) Lu 10/07^Ma 11/07, Ma 11/07^Me 12/07, Me 12/07^Je 13/07, Je 13/07^Ve 14/07 et Ve 14/07^Sa 15/07/2023 de 23:10 à 04:20 (total: 5x 05h10)

S627 à présenter au responsable mouvement: Block 37 - Tournai

4. Mise hors tension de la caténaire

4.1. Mise hors tension 94 SAINTES - ENGHIEU

Liste des voies de tronçons de ligne:

Les voies A+B - ligne 94 de SAINTES vers ENGHIEU

Liste des sections de voie PTDES:

ENGHIEU: la voie I, II, III, IV et V à Enghien et la voie SAS 012 à Enghien/1

Cas 28185, 28188, 28521, 28522, 28524, 28525 et 28526 - tableau II - ligne 94

Seulement pour circulation électrique:

Nuit(s) Lu 10/07^Ma 11/07, Ma 11/07^Me 12/07, Me 12/07^Je 13/07, Je 13/07^Ve 14/07 et Ve 14/07^Sa 15/07/2023 de 23:10 à 04:20 (total: 5x 05h10)

Mise hors tension par un agent spécialisé.



M. Jaune
Chef de travail



Mr. Brun
Repartiteur ES

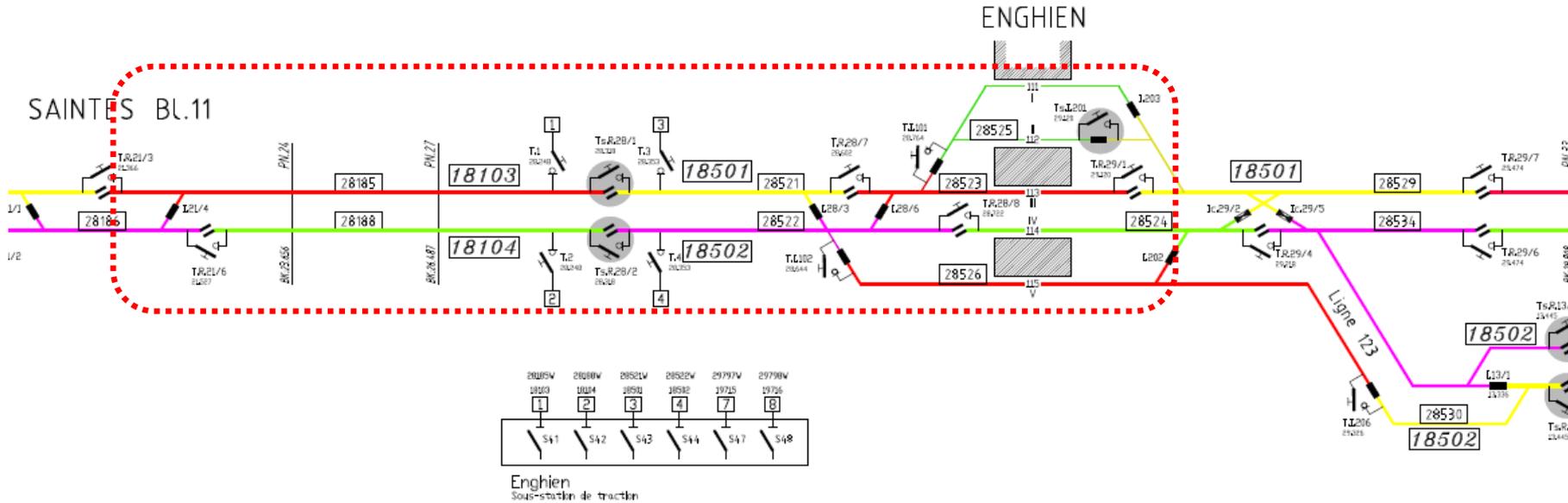


M. Rose
Responsable des mouvements
Bloc 30 Namur



M. Noir
Entrepreneur
(ou son représentant)

4.1 Exemple



M. Noir
Entrepreneur
(ou son représentant)



M. Jaune
Chef de travail

t

10/07/2023
22h30
Accord préalable

OK
Soyez vigilant pour ...
Tenez compte de ...



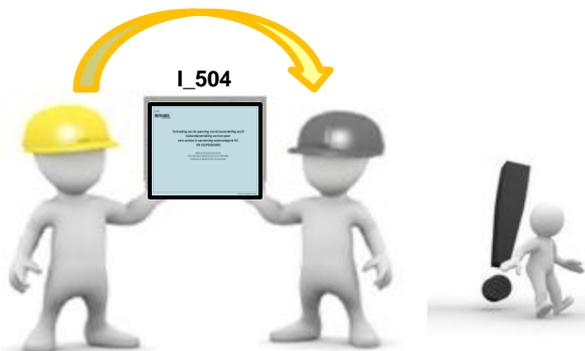
M. Jaune
Chief de travail

... Les travaux se font comme suit : ...



M. Noir
Entrepreneur

Remise du formulaire
I_504



doit consulter au préalable le plan de sectionnement et tout autre document rédigé à l'initiative du fonctionnaire dirigeant afin de connaître les limites encore sous tension.

4. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie

t



Remplir
Rubr.A I_504
« Demande »

Destiné à l'entrepreneur, à compléter par voie, zone ou faisceau			
Destiné à la SA INFRABEL ; à compléter par voie, zone ou faisceau			
INFRABEL <small>Right On Track</small> I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur Mr. NOIR (1)
A. Demande par le représentant de l'entrepreneur. Demande de coupure de la tension caténaire des cas du tableau II: 28185, 28188, 28521, 28522, 28523, 28524, 28525, 28526 TH L94 avec les limites suivantes (I/R /T.I /T.R /T /S /QUF/...) selon fiche DMR: TR21/6, I21/4, TR21/3, T1, T2 Enghien, S43, S44 Enghien, I203, TSI201, TR29/1, I029/2, TR29/4, TI206 T de feeder n° T1, T2 Enghien exclu(s) T de feeder n° T3, T4 Enghien inclus avec / sans (2) mise hors service de la voie / zone / XXXX M-04317 BNX 15M-04317 sur la ligne 94 entre appareil / signal / cumulée (2) 003 XXXX Description des travaux: Réélectrification		Nom & Grade (3) + Signature: Date: Heure:	Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE Noir Date: 10/07/23 Heure: 22h32



Lecture et
signature
Rubr.A I_504
« Demande »

Destiné à l'entrepreneur, à compléter par voie, zone ou faisceau			
Destiné à la SA INFRABEL ; à compléter par voie, zone ou faisceau			
INFRABEL <small>Right On Track</small> I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur Mr. NOIR (1)
A. Demande par le représentant de l'entrepreneur. Demande de coupure de la tension caténaire des cas du tableau II: 28185, 28188, 28521, 28522, 28523, 28524, 28525, 28526 TH L94 avec les limites suivantes (I/R /T.I /T.R /T /S /QUF/...) selon fiche DMR: TR21/6, I21/4, TR21/3, T1, T2 Enghien, S43, S44 Enghien, I203, TSI201, TR29/1, I029/2, TR29/4, TI206 T de feeder n° T1, T2 Enghien exclu(s) T de feeder n° T3, T4 Enghien inclus avec / sans (2) mise hors service de la voie / zone / XXXX M-04317 BNX 15M-04317-003 sur la ligne 94 entre XXXX Description des travaux: Réélectrification		Nom & Grade (3) + Signature: Mr. GEEL telm Geel Date: 10/07/23 Heure: 22h33	Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE Noir Date: 10/07/23 Heure: 22h32

t



Lecture
Rubr.A I_504
« Demande »

Destiné à l'entrepreneur, à compléter par voie, zone ou faisceau		Destiné à la SA INFRABEL ; à compléter par voie, zone ou faisceau	
INFRABEL Right On Track I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur Mr. NOIR (1)
<p>A. Demande par le représentant de l'entrepreneur. Demande de coupure de la tension caténaire des cas du tableau II: 28185, 28188, 28521, 28522, 28523, 28524, 28525, 28526 TH L94</p> <p>avec les limites suivantes (I/R /T.I /T.R /T/S /QUF/...) selon fiche DMR: TR21/6, I21/4, TR21/3, T1, T2 Enghien, S43, S44 Enghien, I203, TSI201, TR29/1, I029/2, TR29/4, TI206</p> <p>T de feeder n° T1, T2 Enghien exclu(s) T de feeder n° T3, T4 Enghien inclus avec / sans (2) mise hors service de la voie / zone XXXX / tableau (2M-04317-ILT-4589/DW) sur la ligne 94 entre</p> <p>apparat / signal / caténaire (2) apparat / signal / caténaire (2) Description des travaux: Réélectrification</p>		<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. GEEL telm</p> <p><i>Geel</i></p>  <p>Date: 10/07/23 Heure: 22h33</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE</p> <p><i>Noir</i></p> <p>Date: 10/07/23 Heure: 22h32</p>



La rubrique A est signée par le représentant d'Infrabel à condition que la demande remplie par le représentant de l'entrepreneur soit correcte. A défaut, un nouveau I_504 est rédigé.

Distribution
des feuilles



Livret +
Feuille blanche



Feuille bleue



4.1 Exemple



29/06/2023
00h31 – 01h45

« Mesures de
sécurité
voie »



Mesures de sécurité
vis-à-vis le trafic
ferroviare

Autorisation des
Travaux



29/06/2023
00h31 – 01h45

Coupure de la
tension de
la caténaire



Mesures de sécurité
afin de couper de la
tension de la caténaire

Information coupure
de la tension de la
caténaire



4.1 Exemple

t

<p>B. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la mise hors service de la voie.</p> <p>Ligne94.....XXXX / zone XXXX (2) M-04317-BNX45M-04317-003..... est mise hors service entre XXXXXXXXXXXXXXXX (2) XXXXXXXXXXXXXXXX (2).....</p> <p>La mise hors service est prévue jusqu'à: date11/07/2023..... heure...04h00.....</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. GEEL telm <i>Geel</i></p> <p>Date: 10/07/23 Heure: 23h18</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. ZWART Ploegbaas <i>Zwart</i></p> <p>Date: 10/07/23 Heure: 23h20</p>
<p>C. Information, par le représentant d'INFRABEL, de la coupure de tension de la caténaire et autorisation d'exécuter la fiche DMR.</p> <p>La tension de la caténaire est coupée selon les limites de la rubrique A pour les cas du tableau II: 28185, 28188, 28521, 28522, 28523, 28524, 28525, 28526 T II L94 </p> <p>Tous les interrupteurs T/Ts intermédiaires sont fermés XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XX sont ouverts (2).</p> <p>La coupure de tension est prévue jusqu'à: date: 11/07/2023..... heure: 04h00..... La mise hors tension sera effective après l'établissement, l'exécution et le contrôle de la fiche DMR.</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. GEEL telm <i>Geel</i></p> <p>Date: 11/07/23 Heure: 23h19</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. ZWART Ploegbaas <i>Zwart</i></p> <p>Date: 10/07/23 Heure: 23h20</p>

Lecture
Rubr. B et C
I_504

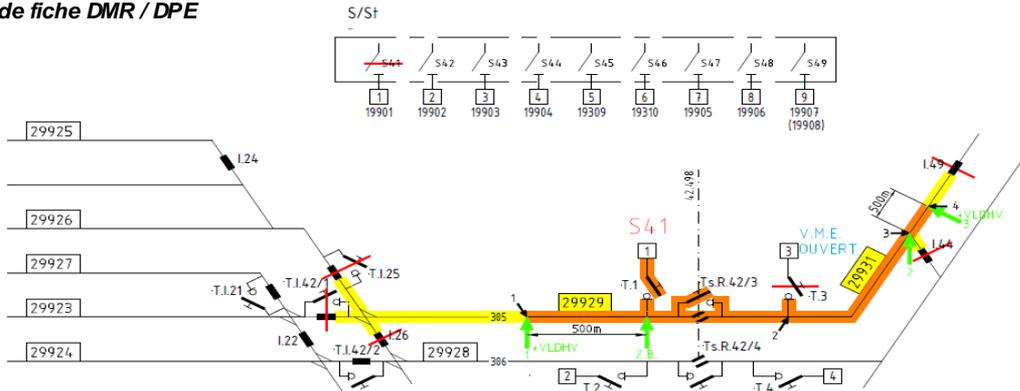
Distribution
des feuilles





Les travaux ne peuvent commencer qu'après avoir préparé, exécuté et contrôlé la fiche DMR (*, **) par M. Noir et M. Noir +.

Exemple de fiche DMR / DPE



Légende et ordre de mise en forme:

- 1) : ZTC
- 2) : Limites
- 3) : Zone de travail (Travaux A la caténaire)
- 4) : Zone de travail (Travaux A PROXIMITE de la caténaire)
- 5) → : EOT
- 6) T/Ts V.M.E.: En position ouverte ou fermée
- 7) ↑ : DMR + VLDHV (+ Numéro des poteaux)
- 8) : Points dangereux + actions

Le chef de chantier de l'entrepreneur caténaire confirme que cette fiche DMR a été établie suivant la PTR 403.020 et que toutes les protections ont été placées

Fewart
Signature

Le deuxième agent de l'entrepreneur caténaire est d'accord avec cette fiche DMR et confirme que les protections sont placées suivant la fiche DMR.

Fewart +
Signature

La MHT est effective
10/07/23 à 23 h 50



Exécution
Fiche
DMR/ DPE

* Voir PTR 403.020 et cours fiche DMR

** Pour la caténaire 25kV nous parlons de fiche DPE au lieu de fiche DMR.

4.1 Exemple

4. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie



Saintes

Enghien

10/07/23
22h40
Exécution
travaux

TRAVAUX
Ligne 94 – Saintes - Enghien

11/07/23
03h45
Fin des
travaux



Enlève les DMR/DPE* lorsque les travaux sont terminés!

Saintes



Enghien

t



Remplir
Rubr.D et E
I_504

« Communica-
tion de la fin
des travaux »



INFRABEL Right On Track I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur Mr. NOIR (1)
<p>D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire.</p> <p>La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.</p>		<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>Date: Heure:</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE</p> <p><i>Noir</i></p> <p>Date: 11/07/23 Heure: 03h54</p>
<p>E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie.</p> <p>XXXX / zone / XXXXXX (2) dont question sous B peut être remise en service.</p>		<p>Nom & Grade (3) + Signature:</p> <p>Date: Heure:</p>	<p>Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE</p> <p><i>Noir</i></p> <p>Date: 11/07/23 Heure: 03h55</p>

4. Coupure de tension de la caténaire et mise hors service de la voie

t



Lecture et signature

Rubr. D et E I_504

« Communication de la fin des travaux »

Distribution des feuilles

INFRABEL Right On Track I_504	Coupure de la tension caténaire et/ou mise hors service de la voie pour les travaux effectués par entreprise (H2).	Le représentant d'INFRABEL	Le représentant de l'entrepreneur ...Mr. NOIR... (1)
D. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la coupure de tension de la caténaire. La caténaire dont question sous C peut être remise sous tension.		Nom & Grade (3) + Signature: Mr. JAUNE telm <i>Jaune</i>	Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE <i>Noir</i>
E. Communication, par le représentant de l'entrepreneur, de la fin de ses travaux qui exigent la mise hors service de la voie. La voie / Zone / Zone d'entretien (2) dont question sous B peut être remise en service.		Nom & Grade (3) + Signature: Mr. JAUNE telm <i>Jaune</i>	Nom & Grade (3) + Signature: Mr. NOIR CHEF D'ÉQUIPE <i>Noir</i>

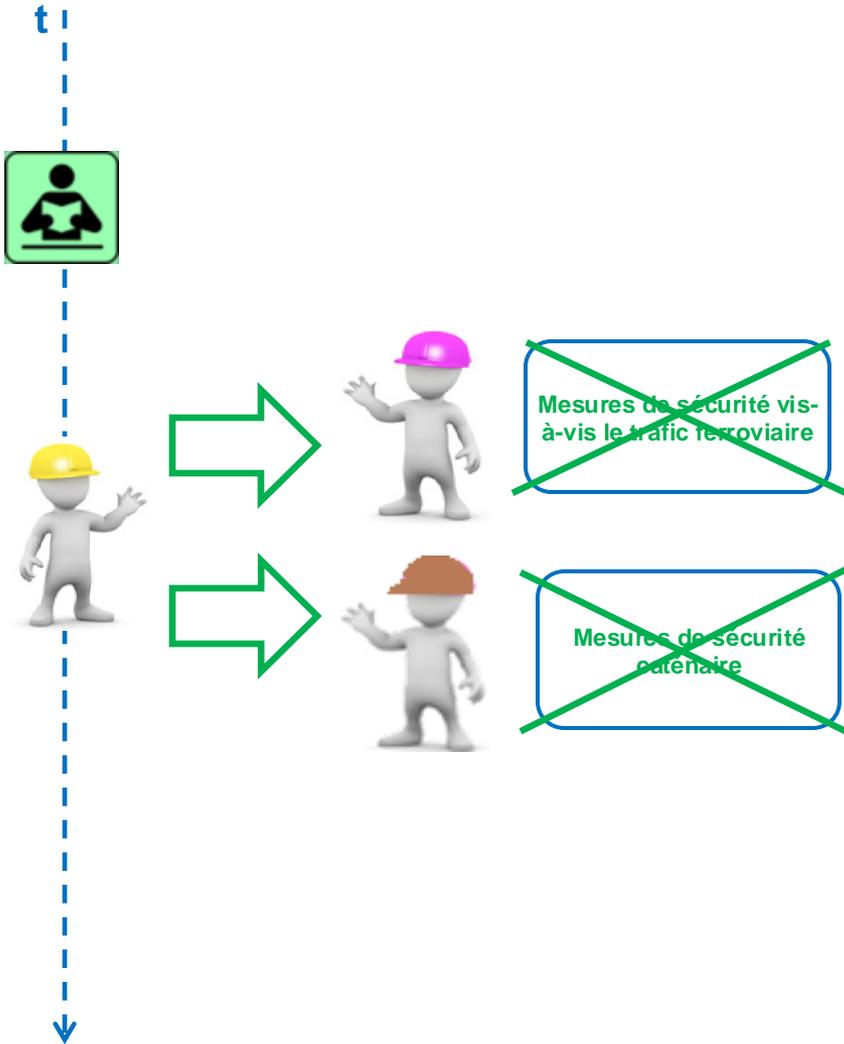


Livret +
Feuille blanche

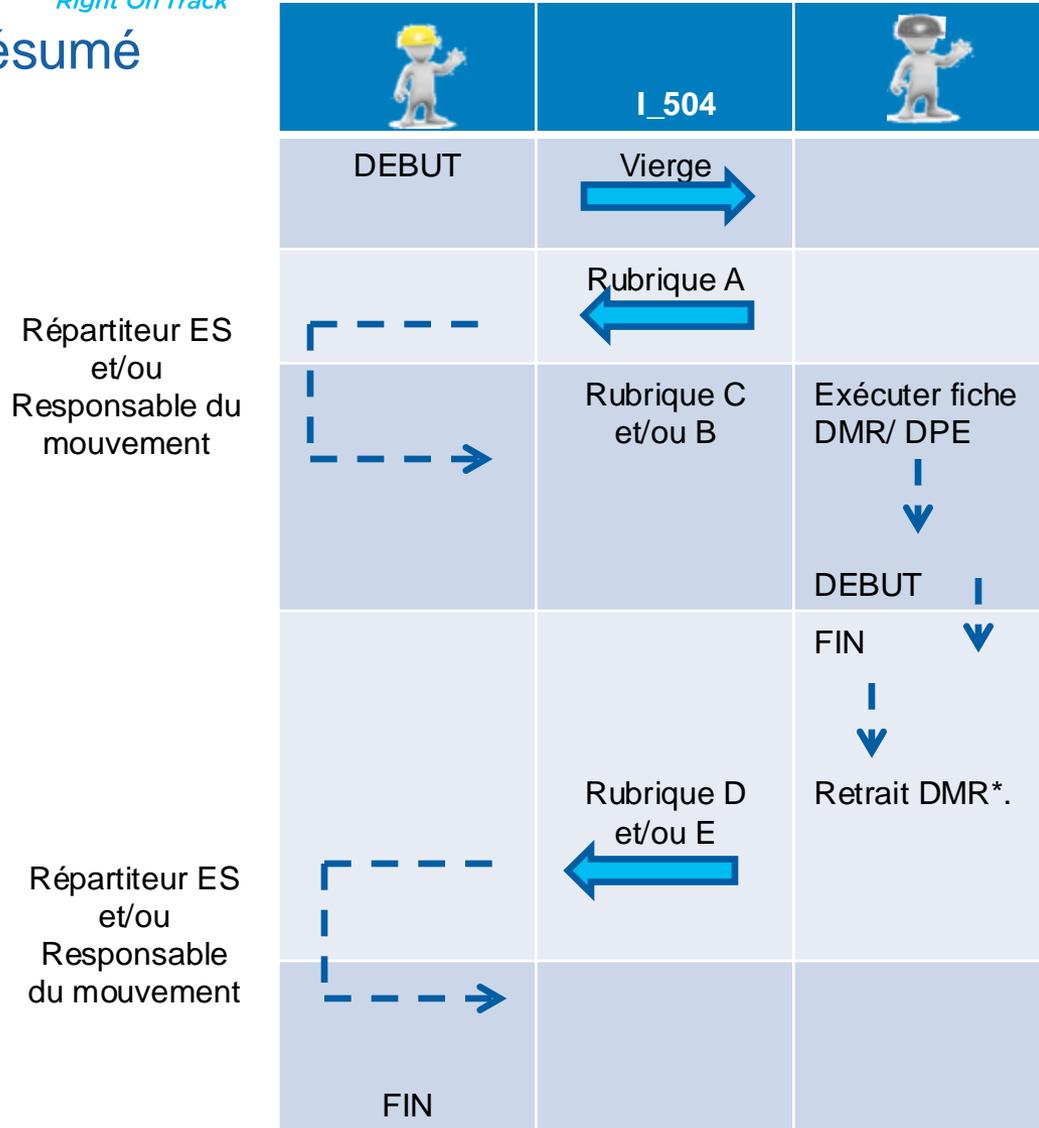


Feuille bleue





5. Résumé



Les travaux à la caténaire peuvent commencer en sécurité

* DMR = Dispositifs de Mise aux Rails



QUESTIONS